

# PRÉGYDRO BA18 S

Solution de parois verticales acoustiques adaptées aux locaux humides. PRÉGYDRO BA18S est composée d'un cœur en plâtre hydrofugé compris entre 2 parements cartonnés spécialement traités contre l'absorption d'eau ou d'humidité.

- Epaisseurs : 18 mm
- Largeurs : 90 cm
- Plaques haute dureté (I selon la norme EN 520)
- Plaque Hydrofuge (H1 selon la norme EN 520)
- Bords : amincis (BA)



## AVANTAGES

- Plaque H1 : haute résistance à l'humidité
- Plaque haute dureté avec un niveau de résistance aux chocs élevé : I selon la norme EN520
- Largeur 90 cm pour une optimisation du coût fourni-posé du système
- De nombreux systèmes certifiés par des procès verbaux de résistance au feu ou acoustique
- Un papier vert pour permettre un repérage rapide sur chantier

## APPLICATION

- Principalement adaptée pour la réalisation de parois verticales dans les salles de bains, douches, celliers non chauffés... (EB, EB+p, EB+c)
- Neuf ou rénovation
- Tous types d'ERP devant répondre à des exigences acoustiques élevées et/ou de résistance aux chocs

## ATTRIBUTS TECHNIQUES

Réaction au feu	A2-s1,d0
Résistance thermique	0.07m <sup>2</sup> .K/W
Certifications	A+
Coefficient de reprise d'eau	H1
Couleur	Vert

## PRODUITS

	Code SAP	Types de bord	Épaisseur	Longueur	Largeur	Poids au m <sup>2</sup>
PRÉGYDRO BA18 S 90*300X32	98299	Bords amincis	18mm	300cm	90cm	16.5kg/m <sup>2</sup>
PRÉGYDRO BA18 S 90*260x32	98483	Bords amincis	18mm	260cm	90cm	16.5kg/m <sup>2</sup>
PRÉGYDRO BA18 S 90*250x32	98516	Bords amincis	18mm	250cm	90cm	16.5kg/m <sup>2</sup>
PRÉGYDRO BA18 S 90*280x32	98541	Bords amincis	18mm	280cm	90cm	16.5kg/m <sup>2</sup>
PRÉGYDRO BA18 S 90*270x32	98559	Bords amincis	18mm	270cm	90cm	16.5kg/m <sup>2</sup>

La mise en oeuvre doit être faite selon les DTU, DTA, Avis Techniques ou recommandations Siniat. Les performances du système sont données à titre indicatif, contacter le service technique pour vérification. Toute modification de références commerciales des composants invalide les performances techniques revendiquées et dégage Siniat de toute responsabilité.

28/02/2023